



# VACANCES D'ETE 2020

DU LUNDI 6 JUILLET AU VENDREDI 10 JUILLET  
ET  
DU LUNDI 24 AOÛT AU VENDREDI 28 AOUT

## DOSSIER D'INSCRIPTION

A RETOURNER UNIQUEMENT AU SERVICE DES SPORTS  
RETOUR DES INSCRIPTIONS À PARTIR DU LUNDI 29 JUIN 2020 A 9H

NOM : .....

PRÉNOM: .....

DATE DE NAISSANCE : .....

ECOLE FREQUENTEE : .....

### Renseignements :

Service des Sports  
Complexe sportif René GALL

Tennis couverts rue de Coray  
29140 ROSPORDEN

Tél : 02 98 59 87 36

ou

Tél : 06 42 18 01 06

Mail : [sports@mairie-rosporden.fr](mailto:sports@mairie-rosporden.fr)

A COMPLÉTER PAR LE SERVICE DES SPORTS :

Fiche sanitaire:  oui  non

Reçu le : .....

A : .....h.....

# Rosporden | Kernével



# INSCRIPTION 5-11 ANS NÉ(E) ENTRE 2009 ET 2014 (INCLUS)

**COCHEZ LA/LES CASE(S) CORRESPONDANT À VOTRE CHOIX**

		9 H 30 - 11 H 30
LUNDI 6 JUILLET	DISC-GOLF	<input type="checkbox"/>
MARDI 7 JUILLET	PETANQUE	<input type="checkbox"/>
MERCREDI 8 JUILLET	GOLF	<input type="checkbox"/>
JEUDI 9 JUILLET	EXPRESSION CORPORELLE	<input type="checkbox"/>
VENDREDI 10 JUILLET	OLYMPIADES ATHLE	<input type="checkbox"/>
		9 H 30 - 11 H 30
LUNDI 24 AOÛT	HOCKEY	<input type="checkbox"/>
MARDI 25 AOÛT	TIR A L'ARC	<input type="checkbox"/>
MERCREDI 26 AOÛT	COURSE D'ORIENTATION	<input type="checkbox"/>
JEUDI 27 AOÛT	TENNIS DE TABLE	<input type="checkbox"/>
VENDREDI 28 AOÛT	EXPRESSION CORPORELLE	<input type="checkbox"/>

## Protocole sanitaire

(à compléter et signer. L'enfant ne pourra pas être accueilli si le document ci-dessous n'est pas dûment rempli)

Je soussigné, Madame/Monsieur \_\_\_\_\_ agissant en qualité de (père/mère/tuteur-trice/responsable légal)\* de (nom et prénom de l'enfant) \_\_\_\_\_ né(e) le \_\_\_\_\_, a pris connaissance des règles sanitaires mises en place dans le cadre des animations sportives « vacasports », présentées dans l'article 4 du règlement ci-joint, et m'engage à les respecter et les faire respecter à mon enfant.

A : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

« Lu et approuvé » :	Signature :
----------------------	-------------

\*Rayer les mentions inutiles

# RÈGLEMENT

## I. FONCTIONNEMENT

Vacasports est un programme d'animations sportives proposé par la ville de Rosporden et organisé par le service des sports.

Elles sont mises en oeuvre pour les enfants de 5 à 11 ans (né(e)s entre 2009 et 2014). Une forme d'accueil est proposée pendant les vacances d'été 2020 :

- de 9 h 30 à 11 h 30 pour les 5-11 ans

## II. MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription se fait uniquement auprès du service des sports :

**Complexe sportif de Rozanduc - Rosporden**

**02.98.59.87.36 / 06 07 33 91 24/06 42 18 01 06**

**sports@mairie-rosporden.fr**

(du lundi au vendredi de 10h à 12h et 14h à 17h),

à compter du : Lundi 29 juin 2020 à 9h00.

Aucune inscription ne sera prise en compte avant cette date. Le nombre de place étant limité, l'inscription est obligatoire. Une liste d'attente sera mise en place en cas de forte demande. Les enfants inscrits sur cette dernière pourront bénéficier d'une place en cas de désistement, dans l'ordre d'inscription.

En cas de possibilité, des créneaux d'activités pourront être ouverts les après-midis, pour les enfants en liste d'attente.

**En cas d'absence ou de désistement, il est impératif d'informer le service des sports au plus vite.**

L'inscription à l'activité nécessite de remplir le formulaire d'inscription ainsi que la fiche sanitaire à transmettre au service des sports de la ville de Rosporden.

Les données personnelles complétées sont strictement confidentielles et ne sont en aucun cas divulguées.

La direction est assurée par un cadre de la municipalité de Rosporden et les jeunes sont accueillis par une équipe d'animateurs et d'éducateurs sportifs diplômés ainsi que de stagiaires en cours de formation.

## III. TARIFS

Les activités proposées par le service des sports sont gratuites pour les familles résidant ou ayant des enfants scolarisés à Rosporden/Kernevel.

Pour les personnes extérieures à la commune, les activités sont accessibles contre échange de "tickets sports". Ces tickets sont en vente au bureau des sports (tarifs en fonction du quotient familial).

Pour les activités proposées par les associations\* lors de l'achat le numéro d'allocataire CAF sera demandé pour définir le tarif.

Le carnet de 10 tickets	Activités avec les associations*	Activités du service des sports
QF > 450	10 €	GRATUIT
451 < QF < 650	15 €	
651 < QF < 1050	20 €	
1051 < QF < 1450	25 €	
1451 < QF	30 €	
Extérieur à la commune	35 €	35 €

*\* non proposées lors de l'été 2020*

## IV. PROTOCOLE SANITAIRE – COVID-19

Dans le cadre de l'ouverture des activités VACASPORTS pendant l'été 2020, il conviendra d'appliquer des règles sanitaires strictes, en application du protocole sanitaire relatif à la pratique sportive.

- L'inscription est obligatoire. Tout enfant non inscrit au préalable ne pourra participer à l'activité.
- Les enfants devront impérativement être présents à l'heure (entre 9h15 et 9h30) En cas de retard, ils ne pourront pas être accueillis.
- Toute absence non avertie et non justifiée entraînera une annulation des réservations.
- L'accueil se fera en extérieur devant la salle de tennis. Les parents ne seront pas autorisés à entrer dans les équipements sportifs.

- Les parents s'engagent à ne pas envoyer leurs enfants à l'activité en cas d'apparition de symptômes évoquant un COVID-19 (toux, fièvre, courbatures, douleurs abdominales, éruptions cutanées, perte d'odorat/goût). Les parents sont invités à prendre la température de leurs enfants avant de se rendre à Vacasports. Si celle-ci est supérieure à 38°, l'enfant ne doit pas venir.
- Le port du masque est obligatoire pour les éducateurs sportifs, dans la mesure où la distanciation d'un mètre ne peut pas être respectée. Pour les parents, il est recommandé. Pour les enfants, il n'est pas conseillé pendant la pratique mais ils peuvent en avoir pendant les temps d'accueil.
- Le lavage des mains se fera en début et en fin d'activité.
- Chaque enfant devra venir avec une bouteille d'eau ou une gourde marquée à son nom.

En cas d'apparition de symptôme chez un enfant, il sera isolé et portera un masque. Les parents ou responsables légaux seront avertis et devront venir le chercher dans les plus brefs délais. Il pourra être de nouveau accepté uniquement si un certificat médical autorisant son accueil en collectivité est fourni.

## V. RESPONSABILITÉS

L'enfant ou l'adolescent, inscrit aux activités par les parents, sont placés sous la responsabilité de la ville de Rosporden durant la période d'animation. Les parents doivent laisser leurs coordonnées téléphoniques afin d'être joignables à tout moment.

Sur les temps d'animation réservés aux familles, les enfants doivent être accompagnés d'un adulte et se trouvent sous la responsabilité de ce dernier.

Concernant les 6-11 ans, l'enfant n'est pas autorisé à quitter seul l'activité. Les parents sont tenus de venir chercher l'enfant ou de désigner une personne habilitée à cet effet (les coordonnées doivent figurer sur la fiche sanitaire).

Les animations organisées sont des activités sportives et non des stages. C'est un moment de détente et de plaisir à travers le jeu, l'activité et la vie en groupe.

La ville se réserve le droit d'annuler une activité en cas de nécessité : conditions météorologiques, fréquentation insuffisante, etc... .

## VI. RESPECT DU MATÉRIEL ET DES ENCADRANTS

Tout participant s'engage à adopter, en toutes circonstances, une attitude et un langage corrects à l'égard de tous et à établir des relations basées sur le respect d'autrui. Les comportements ne doivent pas être source de nuisance pour les autres.

Le respect des lieux, le maintien en état des installations et des équipements ainsi que la propreté dans l'enceinte du complexe sont l'affaire de tous. D'une manière plus générale, tout utilisateur devra adopter un comportement ne portant pas atteinte au respect d'autrui, de l'équipement et aux règles élémentaires d'hygiène et de sécurité.

